

Affaire d'escroquerie internationale



Pascal Bodjona

14 MOIS APRÈS SA LIBÉRATION PROVISoire, PASCAL BODJONA SORT DE SON SILENCE ET DÉVOILE SES AMBITIONS POLITIQUES

P.4



Ici le coup de pioche des autorités

**Politique des grands travaux au Togo
LES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE
DITE « PETIT CONTOURNEMENT
DE LOMÉ » LANCÉS**

P.1

N° 398 du 25 juin 2014 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

**Recouvrement des créances de l'Etat
LA CEET MET LES
COMPTABLES AU PAS POUR
RÉPONDRE À SON CONTRAT
DE PERFORMANCE**

P.2



**Alliance
Nationale pour le
Changement**

P.3

**LA SÉRÉNITÉ SERAIT-ELLE EN TRAIN DE
FUIR LE PARTI DE JEAN PIERRE FABRE ?**
« La stratégie Fabre » critiquée par certains ténors du parti

Retour sur l'interview de Gilbert Bawara, sur le récent dialogue politique et la vision du gouvernement au sujet des élections locales



Le ministre Gilbert Bawara

**« Nous voulons faire en sorte
que les institutions qui sont
issues du vote des Togolais
jouent pleinement leur rôle
dans un esprit démocratique
et républicain »**

P.4 & 1

**Réformes politiques et introduction
du projet de loi au parlement**

**AGBÉYOMÉ KODJO
FÉLICITE L'INITIATIVE
DU GOUVERNEMENT
ET SE DÉMARQUE DU
CST ET ARC-EN-CIEL**

P.3



AGBEYOME KODJO

24e édition de la Journée de l'Enfant Africain BIENTÔT UN RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ENFANCE AU TOGO

« Une éducation de qualité, gratuite, obligatoire et adaptée pour tous les enfants au Togo, l'affaire de tous », tel est le thème retenu par l'Union Africaine pour la commémoration de la Journée de l'Enfant Africain (JEA) qui a été célébré le lundi 16 juin 2014. Au Togo, la cérémonie commémorant cette journée a été présidée par madame la ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Aphtisation, Mme Ekoué Dédé.

L'éducation universelle et de qualité est une préoccupation mondiale reflétée dans de nombreux accords internationaux. Pourtant, malgré cette reconnaissance de l'importance de l'éducation, nombreux sont ces enfants qui demeurent toujours dans l'impossibilité d'accéder ou de bénéficier d'une éducation adaptée, de qualité, gratuite et obligatoire de manière significative. Ainsi, l'objectif de la JEA 2014 vise à attirer

l'attention des gouvernements africains sur leurs responsabilités en vue de garantir le droit à l'éducation de tous les enfants. Le thème de cette année 2014 selon les propos du Ministre de l'Action Sociale, prend un cachet spécial car le soulèvement de Soweto qui est le point de départ de cette commémoration s'est fait en faveur de l'éducation équitable. Pour la ministre Dédé, tous les pays sont en train de réfléchir à la façon d'accélérer leur croissance économique tout en s'assurant que le développement puisse profiter à tous. Et le Togo n'est pas en retrait de cette dynamique. C'est pourquoi, le gouvernement a fait le choix d'atteindre une éducation de qualité. Pour la représentante résidente de l'UNICEF au Togo, Dr Viviane Steriteghem, l'éducation pour tous est le meilleur levier qu'il soit, mais tant qu'une fille issue d'une famille, démunie vivant en

milieu rural n'a pas les mêmes chances d'apprendre que le garçon de la famille aisée vivant en milieu urbain, les objectifs en matière d'éducation ne pourront être atteints.

Pour cette année, la commémoration de la 24e édition de la JEA a été l'occasion pour organiser des activités de sensibilisation dans les communautés et les médias. Les sujets retenus ont tourné autour de plusieurs problématique notamment, l'éducation inclusive pour les enfants en situation de handicap, le maintien des filles à l'école, la disponibilité d'un cadre favorable à l'apprentissage des enfants, l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants, la lutte contre le mariages précoces, etc....

Au Togo, des efforts sont faits à en croire la ministre Dédé et le pays envisage produire un rapport national de progrès pour être partagé avec le comité africain d'expert sur le droit



Table d'honneur

et le bien-être de l'enfant. Ledit rapport fera l'objet d'un atelier de validation dans les prochains jours. Entre autres efforts, la création de la brigade pour mineur, l'élaboration participative d'une politique nationale de protection des enfants validée en 2008, la suppression des frais d'inscription aux primaires, la création de deux mille nouveaux établissements scolaires, etc...

Cette journée a été également l'occasion pour la Vice-présidente du Conseil Consultatif National des Enfants, de procéder au lancement officielle du projet sur la collecte de manuels et documents scolaires au

profit des enfants démunis.

Un débat organisé entre les enfants, les parents d'élèves, les experts nationaux en matière d'éducation et de protection de l'enfant, les membres de la fédération des personnes handicapées au Togo, et les représentants des chefs traditionnels pour discuter de la scolarisation des enfants togolais a été l'un des faits qui ont marqué la célébration de cette journée cette année.

Plusieurs membres du gouvernement étaient aux côtés du ministre Dédé pour cette 24e édition de la journée de l'Enfant Africain.

DJADE Charles

Recouvrement des créances de l'Etat

LA CEET MET LES COMPTABLES AU PAS POUR RÉPONDRE À SON CONTRAT DE PERFORMANCE

Une délégation de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), conduite par la directrice commerciale et de la clientèle, Madame Peace Akpénè Adiho, a parcouru la semaine dernière le territoire national à la rencontre des comptables de l'administration publique. A chaque étape, les responsables de la CEET ont sensibilisé les comptables sur le recouvrement des créances de l'Etat et notamment le suivi budgétaire des factures d'électricité et travaux dans l'administration centrale.

« Recouvrement des créances de l'Etat, sensibilisation des comptables publics de l'administration centrale », c'est le thème véhiculé par la CEET au cours de la tournée. A l'étape de Kara jeudi dernier, les responsables de la CEET face aux comptables relevant des différents services de l'administration publique des régions Centrale et de la Kara, ont abordé différents aspects liés à ce thème. Les échanges ont porté sur la procédure d'engagement des factures énergies et travaux, l'émission des bons d'engagement spécifique à la CEET et leur suivi jusqu'à terme, la gestion des rejets des bons d'engagement puis le suivi des points de livraison à charge. Ces



Une partie des comptables

échanges interactifs ont permis d'identifier les goulots d'étranglement dans la procédure de recouvrement des factures d'électricité et de trouver ensemble les solutions qui conviennent. « La première difficulté ce que la CEET nous envoie des factures sans les pièces qui font foi à la recevabilité de ces factures au contrôle financier. Il s'agit des pièces comme la carte d'opérateur économique, le quitus fiscal, le relevé bancaire. Sans ces pièces, vous ne pouvez jamais déposer ces factures au contrôle financier. La deuxième difficulté, les factures nous parviennent parfois tardivement. La troisième difficulté, quand nous engageons ces factures il arrive qu'elles soient rejetées pour des raisons que seul le contrôle financier maîtrise. Comme nous



Mme Peace A. Adiho à l'issue des échanges

sommes à l'intérieur, il nous faut des moyens pour nous déplacer, c'est ça qui fait aussi le retard. Pour surmonter ces difficultés, que la CEET prenne l'engagement d'accompagner les factures avec ces pièces manquantes, deuxième chose, que les factures nous parviennent à temps, et troisième chose que la CEET nous aide à trouver un canal pour le dépôt des factures », a relevé Bagnabana Tchaa, comptable à la direction régionale de l'éducation Kara.

Tenue par un contrat de performance vis-à-vis de l'Etat, la CEET en initiant cette sensibilisation attend des comptables publics une meilleure prestation. « Nous sommes en tournée d'échange avec les comptables de l'administration publique pour partager les difficultés

qu'ils ressentent dans l'engagement des factures et voir comment nous pouvons améliorer l'existant et permettre à la CEET de suivre le processus de paiement des factures de l'administration. Les attentes ce que toutes les factures de la CEET à partir de cette séance de sensibilisation soient engagées sans irrégularités et que les factures soient déposées au contrôle financier dans les délais requis pour permettre au contrôle financier de les envoyer aux finances pour mandatement et après au trésor pour paiement. C'est ensemble que nous avons eu des partages fructueux et par rapport aux difficultés la CEET s'est engagée à travers les chefs d'agence de chaque localité pour que toutes les pièces qui manquent soient disponibles et que les factures soient déposées promptement », a souligné Mme Peace Akpénè Adiho, directrice commerciale et de la clientèle de la CEET.

Démarrée les 17 et 18 juin, respectivement dans les régions Maritime et Plateaux, cette tournée de sensibilisation de la CEET à l'endroit des comptables publics a pris fin vendredi dernier à Dapaong, étape des Savanes.

Constant M.

Alliance Nationale pour le Changement **LA SÉRÉNITÉ SERAIT-ELLE EN TRAIN DE FUIR L'ANC?** **« La stratégie Fabre » critiquée par certains ténors du parti**

Le bruit courrait depuis quelques temps. Certains responsables du parti Alliance Nationale pour le Changement (ANC) ne sont plus prêts à suivre la ligne directrice que leur « impose » le président national de ce parti Jean-Pierre Fabre. Considéré par d'aucuns comme parti radical, l'ANC, avant que son leader ne soit reçu par le Chef de l'Etat, s'était montrée farouchement opposée à tout dialogue, et ce malgré les appels incessants du gouvernement, estimant que seul le départ de Faure Gnassingbé était la solution au problème politique au Togo. Elle a donc fait, en connivence avec le FRAC et le CST et ce, depuis la présidentielle de 2010, de la mobilisation et la marche des militants, un moyen de pression sur le régime en place dont le but était de faire partir l'actuel Chef de l'Etat. Durant 4 années, la stratégie s'est retrouvée inefficace et sans effet. D'où le volte face opéré en avril dernier et qui

a conduit Jean-Pierre Fabre, à la présidence de la république, après qu'il ait demandé et obtenu la faveur de Faure Gnassingbé pour une audience. La conséquence de cette audience est la tenue du dialogue appelé « dialogue togotécom 2 » avec un résultat « mi-figue, mi-raisin ». et c'est bien avant ce dialogue que des voix ont commencé par s'élever au sein du parti pour critiquer la stratégie de conquête du pouvoir. Certains des responsables auraient estimé que les marches et surtout le radicalisme ne sont plus efficaces et donc il faut accepter dialoguer (il se dit que c'est sous la pression de ceux-ci que Jean-Pierre Fabre a été obligé d'accepter le dialogue). Ces responsables, partisans d'une pensée moins radicale, se seraient clairement affichés contre les actes qui poussent le parti à l'affrontement avec parfois les forces de l'ordre lors des différentes



Quelques principaux responsables de l'ANC

marches. Or, Jean-Fabre est loin d'une telle démarche. Car, pour lui seules les manifestations de rue à la manière de ce que certains ont appelé « printemps arabe » sont le seul moyen de faire plier le pouvoir. Et pour cela, il continue par militer en faveur d'une telle stratégie. Un fait parvenu au cours du dialogue dernier peut situer chacun sur le discord qui existe entre les deux camps de l'ANC. Alors que certains membres étaient

au dialogue, Jean-Pierre Fabre avec quelques membres du CST tenaient une conférence de presse au cours de laquelle, ils ont parlé de l'échec du dialogue. Et pourtant le dialogue a continué avec les responsables de l'ANC. Et c'est au cours de cette conférence de presse qu'il a été décidé que Zeus Ajavon et Wolou Komi se rendent à togolcom pour participer au dialogue. Le hic, et c'est cela qui définit clairement qu'il y a bel et bien

mésentente, c'est que Jean-Pierre Fabre qui savait bien que les deux ne font parti d'aucune formation politique parlementaire, a accepté leur participation à la rencontre.

En plus ces positions opposées, des problèmes relatifs aux partages des indemnités des neufs députés persisteraient toujours. Certains responsables continuent par critiquer à ce jour la manière dont les fonds ont été gérés.

Eu égard à ce qui précède, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les jours à venir nous révéleront beaucoup de chose. Pour l'instant, la sérénité qui se faire voir au sein du parti n'est qu'un semblant de sérénité. Au fond, il y a une véritable discorde et certains pourraient se détacher du président national se ce dernier ne revoit pas sa position.

LM

Réformes politiques et introduction du projet de loi au parlement **AGBÉYOMÉ KODJO FÉLICITE L'INITIATIVE DU** **GOUVERNEMENT ET SE DÉMARQUE DU CST ET** **ARC-EN-CIEL**

Le Président National de l'Organisation Pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire, (OBUTS) n'est pas dans la même logique que ses amis du CST et la coalition ARC-EN-CIEL au sujet des réformes politiques au Togo. Alors que le CST et la Coalition arc-en-ciel estiment que le projet de loi qui s'est basé sur les conclusions du récent dialogue ne prend pas en compte certains aspects des réformes, à savoir la réforme de la H A A C , de la Cour Constitutionnelle, et de la CENI, l'OBUTS pense pour sa part que l'introduction du projet de loi à l'assemblée nationale est une preuve de volonté de décrispation affichée par le chef de l'Etat. Pour Agbéyomé Kodjo, c'est une satisfaction que de voir la formulation originelle de l'article 59 de la loi fondamentale sur la limitation du mandat prise en

compte dans le projet de loi. Le président d'OBUTS propose même qu'il en soit de même pour les autres mandats électifs comme ceux des députés et des sénateurs. «La limitation du mandat des députés et des élus en général pourrait être une bonne chose. Cela permettrait de faire éclore de nouveaux talents au sein de la majorité et de l'opposition», déclare-t-il.

Une partie de l'opposition togolaise, en l'occurrence le CST et Arc-en-ciel organise à compter de demain une série de marches pour dit-elle, réclamer que soient faites les réformes politiques avant la présidentielle de l'année prochaine. Un air du déjà vu, et qui n'a d'autres visées que de perdre du temps au pays. Ce que ne veut certainement pas OBUTS et d'autres partis de l'opposition. D'ailleurs, l'argument avancé pour



Agbéyomé Kodjo, Président OBUTS

ces marches est déjà pris en compte l'opinion. par le projet de loi. Le reste n'est que supercherie pour flouer

La rédaction

Retour sur l'interview de Gilbert Bawara, sur le récent dialogue politique et la vision du gouvernement au sujet des élections locales

« Nous voulons faire en sorte que les institutions qui sont issues du vote des Togolais jouent pleinement leur rôle dans un esprit démocratique et républicain »

Le récent dialogue tenu il y a un mois et que certains ont baptisé « dialogue togotélécom 2 » continue de susciter des réactions. Après celles de certaines formations politiques issues de l'opposition parlementaire, le gouvernement togolais par la voie de son ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara, revient dans cet entretien qui va suivre, sur l'esprit du gouvernement par rapport à ce dialogue et ce que vont servir les conclusions qui en sont issues. Pour le Ministre de l'Administration Territoriale, pas question de s'enfermer dans une logique de solutions ad hoc, extra institutionnelles, qui pourrait avoir de fâcheuses conséquences sur le plan constitutionnel. Pour lui, parler d'échec de ce dialogue est impropre.

Lisez l'intégralité de son interview réalisée par le confrère du site republicoftogo.com.

Republicoftogo.com : Des concertations politiques se sont déroulées récemment donnant l'impression qu'elles se substituaient à la représentation nationale

Gilbert Bawara : Je tiens à rappeler le contexte et l'esprit dans lesquels ont été initiées et se sont déroulées les discussions entre formations politiques représentées au Parlement.

Tout observateur de bonne foi reconnaît que l'ouverture, la recherche du dialogue et du consensus sont une marque de fabrique du président Faure.

Il a toujours privilégié la discussion, l'esprit d'écoute et le sens du



Le ministre Gilbert Bawara

compromis, qu'il s'agisse des problèmes politiques, économiques, sociaux ou institutionnels.

En 2005, le dialogue politique, conformément aux 22 engagements pris à l'égard de l'Union européenne, était totalement bloqué ; le président Faure est à l'origine de la reprise des

pourparlers politiques sur des bases nouvelles et donc l'artisan principal de l'Accord politique global (APG). Au lendemain de ce dialogue, toutes les parties signataires n'ont pas participé au gouvernement d'union nationale qui était censé prendre en charge les propositions de réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Mais cela ne l'a pas empêché de prendre d'autres initiatives, y compris au lendemain de la présidentielle de 2010. Malheureusement l'extrémisme et la logique de contestation systématique n'ont pas permis des résultats concluants.

Il y a quelques semaines, le gouvernement a reçu les formations représentées à l'Assemblée nationale ainsi qu'une délégation de sursaut

(Suite à la page 7)

Affaire d'escroquerie internationale

14 MOIS APRÈS SA LIBÉRATION PROVISOIRE, PASCAL BODJONA SORT DE SON SILENCE ET DÉVOILE SES AMBITIONS POLITIQUES

L'ancien Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, porte parole du gouvernement Pascal Bodjona cité dans une affaire d'escroquerie internationale était en conférence de presse ce lundi 23 juin 2014 à Lomé. Assisté de son conseil, M. Bodjona dit vouloir dénoncer ce qu'il appelle « une procédure injuste », « une grave erreur », « une aberration ». Les avocats de l'ancien ministre se demandent pour leur part s'il s'agit d'une affaire judiciaire ou politique ? Une question qui peut avoir bien du mal à trouver une solution d'autant plus que la justice des hommes est faite pour tous les hommes. D'ailleurs, les avocats eux-mêmes n'ont pu le dire clairement s'il s'agit d'une affaire judiciaire ou politique. Mais cette sortie aura permis de comprendre clairement que l'homme n'a pas l'intention d'abdiquer sur le plan politique. « Je vous déclare solennellement que je resterai présent sur le



Bodjona et son conseil

scène politique », a-t-il laissé entendre.

La présidentielle de 2015 approche à grand pas. Cette sortie peut-elle avoir un lien avec cette présidentielle ? C'est l'une des questions que d'aucuns se posent et cela ne fait l'ombre d'aucun doute que l'ancien ministre veut bien continuer ce qu'il a appris, la politique. Mais aura-t-il les moyens de ses ambitions ? Seul l'avenir détient la vérité.

Pascal Bodjona avait été arrêté le 1er septembre 2012 et incarcéré à la gendarmerie de Lomé dans une affaire d'escroquerie internationale. L'homme d'affaire, l'Emirati Abass Al Youssef l'accuse d'être complice de

l'escroquerie dont il est victime de la part d'un autre homme d'affaires togolais Agba Bertin. Cette affaire a connu des hauts et des bas. Mais elle est jusqu'à ce jour pendante devant les juridictions togolaises qui seules sont habilitées à dire si oui ou non l'ancien ministre est impliqué. Mais ce dernier continue par crier son innocence et envisage même de porter plainte contre deux magistrats togolais, un ancien substitut et un ancien doyen des juges d'instruction pour séquestration. En outre, M. Bodjona veut saisir la Cour de Justice de la CEDEAO pour violation de ses droits. Il n'entend pas impliquer le

Président de la république dans ce dossier à le croire. Une fois encore l'ex Ministre de l'Administration Territoriale fait un clin d'oeil à Faure Gnassingbé. « Le législateur fait une obligation au Président de la république, son autorisation doit respecter une formalité rigide et écrite. Si la loi exige du Président de la république, un écrit, l'absence de l'écrit présume du refus du Président de la république, là je considère que soit le Président n'est pas au courant, soit le dossier lui a été transmis et il s'est que Bodjona ne peut pas être lié à ses choses, donc a laissé la justice aller jusqu'au bout, soit les juges qui sont en train de conduire la procédure ont pris une position de défiance à l'autorité du Président de la république », a-t-il déclaré. L'on se rappelle que le jour même de sa libération provisoire, Pascal Bodjona avait laissé entendre qu'il n'avait rien contre le Chef de l'Etat. Pour lui, ce sont des ennemis qui auraient tout ficelé contre sa personne et qu'il s'en remettait au bon

dieu.

Le Togo est un état de droit et tout citoyen qui se sent triché à un moment donné peut se faire entendre et réclamer que justice lui soit rendue. Les dirigeants togolais depuis 10 ans ont mis toute leur énergie pour cela et l'on doit être fier aujourd'hui que le pays en soit arrivé à ce niveau de développement en matière de justice. Certes, tout n'est pas encore rose. Mais la volonté manifeste des autorités qui fait que de nos jours la liberté d'expression, celle de manifester et bien d'autres choses sont de mise, peut nous faire espérer que demain sera mieux. La preuve, c'est que, la libération provisoire dont Pascal Bodjona a jouit depuis 14 mois et que certains ont considéré comme une première victoire, l'a été grâce à cette justice togolaise qui n'a pas hésité à dire le droit. Il serait donc judicieux pour que l'on continue par faire confiance en cette justice....

LM

Lu sur le net !

Le tabou de l'éjaculation précoce

Ejaculation précoce, des solutions existent !

...Mais des solutions existent ! Globalement, on distingue deux prises en charge qui peuvent être complémentaires :

- L'approche sexo comportementale

Les thérapies comportementales et psychologiques visent à apprendre à l'homme à identifier et contrôler son niveau d'excitation, en réduisant l'anxiété et en augmentant la confiance en soi. Les techniques les plus connues sont le "Stop and Go", les compressions du gland ou "Squeeze" et la thérapie sexo-fonctionnelle. Dans ce cadre, la partenaire peut jouer un rôle important dans la prise charge et y être directement impliquée. "On dispose cependant de peu d'études permettant d'évaluer l'efficacité de ce type de prise en charge mais on constate dans la pratique une grande variabilité d'un patient à l'autre" précise le Dr Gilbert Bou-Jaoudé.

- Le recours aux médicaments

Un certain nombre de médicaments sont actuellement utilisés par les cliniciens pour contrôler l'éjaculation précoce, parmi lesquels les antidépresseurs ou les anesthésiques locaux. Mais ces médicaments n'ont pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) dans cette indication...

Depuis peu, la dapoxetine (commercialisé sous le nom de PRILIGY®) a reçu une AMM dans le traitement de l'éjaculation précoce chez l'homme âgé de 18 à 64 ans.

Quelle place pour ce premier médicament contre l'éjaculation précoce ?

Concrètement, ce médicament qui ne sera pas remboursé, contient un puissant inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine. Selon les données des études, son élimination est beaucoup plus rapide que les autres molécules de la même classe actuellement commercialisées comme antidépresseur. Ce qui devrait limiter les effets secondaires propres à cette classe (troubles digestifs, neuropsychiques...). "Depuis avril 2013, ce médicament spécifique est disponible en pharmacie et peut être prescrit par des généralistes. Selon les études, il permet de multiplier par trois ou quatre le temps de l'éjaculation" précise le Pr Costa.

Il s'agit d'un traitement à la demande (à prendre 1 à 3 heures avant une activité sexuelle prévue) qui existe en deux dosages¹⁰. Une réévaluation doit être faite par le prescripteur après les 4 premières semaines de traitement (ou après 6 prises). Son association avec des drogues récréatives ou de l'alcool est à éviter sous peine de s'exposer à des interactions pharmacodynamiques potentiellement sérieuses. Deux études de moindre ampleur semblent rassurantes et attestent de l'absence d'interaction entre ce composé et l'ingestion d'alcool¹¹ ou d'un inducteur d'érection de type IPDE5, comme le tadalafil (Cialis®) ou le sildenafil (Viagra®)¹².

Si pour la revue Prescrire, "mieux vaut en rester aux techniques psycho-comportementales"¹³, l'avis des représentants des présidents la FF3S et de l'ADIRS est beaucoup plus enthousiaste. "Le message est que pour les hommes qui souffrent de l'éjaculation précoce, il existe des solutions : une approche sexothérapeutique et un médicament, qui peuvent améliorer la situation. L'objectif n'est pas de remplacer l'approche sexo-comportementale par un médicament mais d'avoir à sa disposition une nouvelle arme" précise le Dr Gilbert Bou-Jaoudé.

David Bème

Culture

LAFOIRE ADJAFI ÉDITION 2014, DU 26 AOÛT AU 9 SEPTEMBRE PROCHAIN

Le nouveau format de l'édition 2014 de la foire des jeunes entrepreneurs, foire Adjafia été présenté à la presse. C'était au cours d'une conférence de presse tenue le samedi 21 juin 2014 à Lomé. La foire Adjafi est une initiative de max&com, une entreprise de communication privée, appuyée par le Ministère du développement à la base de l'artisanat et de l'emploi des jeunes. Elle a pour objectif de célébrer les jeunes entrepreneurs.

L'édition 2014 de la foire dénommée "foire adjafi" se déroulera à Lomé sur l'aire des jeux du lycée d'agô nyivé du 26 août au 09 septembre 2014 au tour du thème « l'entreprenariat, une approche citoyenne pour l'épanouissement humain ». Pour Minasseh Maxime, promoteur de ladite foire, et directeur général de Max&com « cette conférence de presse est un créneau pour informer les hommes de média sur la tenue de la troisième édition de la foire



Table d'honneur

adjafi édition 2014 et profiter pour rassurer les exposants, leur présenter le nouveau format de cette année et enfin avoir leurs suggestions, apports et inquiétudes ». Pour lui, la foire prend de l'ampleur et une bonne organisation doit impliquer tous les acteurs. Plusieurs actions sont prévues pour cette édition. Il s'agit des formations en entreprise à l'intention des exposants, des rencontres professionnelles, des compétitions d'excellence, des plateaux télé. Une diversité de compétitions notamment, l'étoile d'un artisan, meilleur vendeur,

meilleur stand etc sera également à l'ordre du jour de cette foire.... Le nouveau format ainsi présenté est composé de 154 stands au total, d'une aire de divertissement, un parking, un pavillon vip pour les grosses entreprises, un bloc sanitaire et une salle polyvalente. La foire sera ouverte de 09 à 00h tous les jours.

L'initiative est soutenue par le conseil National de la jeunesse, le Centre régional des métiers golfe et diverses autres organisations de jeunes.

DJADE Charles

NTICS pour tous

JESU FORME PLUS DE 500 ÉTUDIANTS

Les étudiants de l'Université de Lomé, membres de l'association Jeunesse Estudiantine pour le Soutien à UNIR (JESU), bénéficient du 17 juin au 16 juillet d'une formation en informatique. Une initiative de JESU grâce au projet "NTICS pour tous" lancé officiellement mardi 16 juin 2014 à Lomé. L'objectif de cette initiative est de lutter contre l'isolement de la plus part des étudiants et de donner à cette jeunesse engagée l'accès à l'informatique de base et aux technologies de pointes.

Ils sont au total 500 jeunes étudiants à pouvoir bénéficier de cette formation. Ce qui selon le secrétaire général de JESU, Esso badou « donnera aux dits bénéficiaires, la possibilité de progresser en technologie et de renforcer leur dynamique de groupe ». Pour lui, le projet a été initié après une enquête interne menée au sein de l'organisation, qui a révélé que plus de 62 % des étudiants originaires de l'intérieur du pays ne bénéficient pratiquement d'aucun accompagnement pendant leur vie estudiantine à Lomé. La formation permettra à tous les participants de maîtriser les éléments d'un ordinateur et son installation, plusieurs logiciels de base comme Word, Excel, PowerPoint, etc..., les méthodes de recherches en ligne, les réseaux sociaux et la navigation internet. Pour le coordonnateur de JESU, Faya-Tagba, ce projet "NTICS pour tous" permettra "de lutter contre l'ignorance, la pauvreté et le sous développement et revêt aux yeux de l'opinion nationale que JESU est une association de promotion de l'excellence véhiculant les valeurs du Président de la



Faya-Tagba Coordonnateur de JESU

République Faure Essozimna GNASSINGBE, notamment, en matière d'éducation et de formation des jeunes". "Cette initiative de JESU est la bienvenue et est à saluer. Elle dénote aux yeux de tout le peuple togolais et surtout du Président du parti, le chef de l'Etat, son excellence Faure GNASSINGBE qu'il a autour de lui une jeunesse mature, consciente et responsable" a-laisse entendre Noel De Poukn, président de la Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF), venu apporter son soutien.

Les résultats escomptés au lendemain de cette formation est de favoriser l'accès aux NTIC et accroître la visibilité des acteurs de terrains

La cérémonie de remise des attestations se fera le 19 juillet 2014 à Lomé.

DJADE Charles
le Messager

ANNONCE

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail-liberté-Patrie

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

agetur - TOGO

Agence d'Exécution des travaux Urbains à Haute Intensité de Main d'œuvre



PROJET D'URGENCE DE RÉHABILITATION D'INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES ÉLECTRIQUES (PURISE) COMPOSANTE A: RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES / SOUS-COMPOSANTE A2 : RÉHABILITATION DE VOIRIES URBAINES **TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE PAVAGE DE LA SECONDE CHAUSSÉE DES AVENUES PYA ET PYA PROLONGÉE A LOMÉ** **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 006/PURISE A2/AGETUR-TOGO/2014**

Lomé, le 20 Juin 2014

1. Le présent Avis d'appel d'offres national suit l'avis Général de Passation de Marchés du projet paru dans « **Développement Business** » N°45232452 du 10 août 2009.
2. La République Togolaise a reçu un don dénommé « Don IDA H489-TG et Don FEM TF 94675 » auprès de l'Association Internationale de Développement et du Fonds pour l'Environnement Mondial pour couvrir le coût partiel du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et des Services électriques de Lomé (PURISE) et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs aux marchés de travaux d'aménagement et de pavage de la seconde chaussée des avenues de Pya et Pya prolongé (3.150 ml) à Lomé.
3. L'agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR-TOGO) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation des travaux répartis en quatre (4) lots et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
 - (i) **Lot Trav_PYA01 :**
 - Démolition du trottoir Est et de la piste cyclable des Avenues de Pya et de Pya prolongée du PK0+000 au PK1+875 (1 875 ml) ;
 - Aménagement et pavage de la seconde chaussée des avenues de Pya et Pya prolongé du PK0+000 au PK1+875 (1 875 ml) en 1x2 voies de 9 m de large avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, 1 trottoir de 2,0 m de large revêtu en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur,
 - Construction d'ouvrages d'assainissement (caniveaux au carrefour du PK0+000 au PK0+100, caniveaux intercepteurs dans les amorces des voies adjacentes).
 - (ii) **Lot Trav_PYA02 :**
 - Démolition du trottoir Est et de la piste des avenues de Pya et de Pya prolongée du PK1+875 au PK3+150 (1 275 ml) ;
 - Aménagement et pavage de la seconde chaussée des avenues de Pya et Pya prolongé du PK1+875 au PK3+150 (1 275 ml) en 1x2 voies de 9 m de large avec revêtement en pavés autobloquants de 11 cm, 1 trottoir de 2,0 m de large revêtu en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur, un terre plein central de 2,5 m de large revêtu en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur du PK2+300 au PK3+150 ;
 - Construction d'ouvrages d'assainissement (caniveau latéral du PK2+300 au PK3+150, caniveaux intercepteurs dans les amorces de voies adjacentes) ;
 - (iii) **Lot F_PYA : Fourniture de :**
 - Pavés semi-blancs et gris autobloquants de 11 cm d'épaisseur ;
 - Bordures T2, T3, A2 et P3.
 - (iv) **Lot Sign & Eclair_PYA :**
 - Travaux de signalisation horizontale (marquage sur chaussée).
 - Travaux de signalisation verticale (fourniture et pose de panneaux),
 - Eclairage public de la nouvelle chaussée à construire du PK2+300 au PK3+150.

Les délais d'exécution des travaux sont de **huit (08) mois pour chacun des lots Trav_PYA01 et Trav_PYA02 et de cinq (05) mois pour chacun des lots F_PYA et Sign & Eclair_PYA.**

4. L'Appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres National (AON) spécifiées dans la publication de la Banque « Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.
5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, au 1337 boulevard Jean PAUL II Lomé-Tél : (+228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84-Fax : (+228) 22 26 46 53 et examiner le dossier d'appel d'offres international à la même adresse à partir du

23 Juillet 2014 aux heures ouvrables TU.

6. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes, datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres :
 - i.- Attestation originale de la Direction Générale des Impôts (quitus fiscal) ;
 - ii.- Attestation originale ou copie certifiée conforme de paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
 - iii.- Attestation originale ou copie certifiée conforme de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS).
7. Les spécifications de qualification comprennent :
 - Ne pas avoir d'antécédents de non exécution de marché au cours des trois (3) dernières années ;
 - Avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal au montant de son offre toutes taxes comprises ;
 - Avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins un (1) marché au cours des cinq (5) dernières années qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel et qui est similaire aux travaux, objet du présent appel d'offres ;
 - La justification de facilités de crédit bancaire couvrant un montant minimum de cent vingt cinq millions (125 000 000) de francs CFA pour chacun des lots Trav_PYA02, Cent Cinquante Millions (150 000 000) de francs CFA pour le lot F_PYA et Quarante Millions (40 000 000) de francs CFA pour le lot Sign & Eclair_PYA ;
 - La mise à disposition du chantier des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.

Se référer au DAON pour la liste complète des critères de qualification.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux **ne s'appliquera pas.**

8. Le Dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus, contre paiement d'un paiement d'un montant non remboursable de Cent Mille (**100 000**) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèce à l'adresse ci-dessous, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé « AGETUR Fonctionnement N°701012140033 5602 » ouvert à ECOBANK Lomé. Les soumissionnaires désirant recevoir le dossier par courrier express devront payer un montant complémentaire de Soixante Mille (**60 000**) Francs CFA. Le Dossier d'appel d'offres, à l'exception des plans, pourra être également transmis par courriel (e-mail) après paiement.
9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du Dossier d'Appel d'Offres national délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées à la salle de conférence de l'AGETUR-TOGO à Lomé, le **22 Juillet 2014 à 9 heures TU** au plus tard. Les dépôts électroniques ne sont pas admis. Les soumissions présentées hors délais **22 Juillet 2014 à 9 Heures TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
10. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission d'un montant de *Dix Millions (10 000 000) de francs CFA pour chacun des lots Trav_Pya01 et Trav_Pya02, Onze Millions (11 000 000) de francs CFA pour le lot F-PYA, et Trois Millions (3 000 000) de francs CFA pour le lot Signé Eclair_PYA.*

11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'**AGETUR- TOGO, 1337, boulevard Jean Paul II**

Tél. : (228) 22 26 14 46/ 22 26 46 84

Fax: (228) 22 26 46 53

Email: ageturtogo@yahoo.fr ou ageturinfo@agetur-togo.com

LOME - TOGO

La Direction Générale

Politique des grands travaux au Togo

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE DITE « PETIT CONTOURNEMENT DE LOMÉ » LANCÉS

Le Togo poursuit la politique des grands travaux initiée par le Chef de l'Etat. C'est un cadre que le ministre de l'urbanisme et de l'habitat, Me Fiatuwo Kwadjo SESSENOU, a lancé jeudi 19 juin 2014, les travaux d'aménagement de la voie dite « petit contournement » de Lomé. C'était à Togo 2000 en présence de l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Joseph Weiss, et du DG de l'Agetur-Togo, Halaoui Momboza.

Tout a commencé avec la signature des documents du contrat au siège de l'Agetur-Togo entre l'ambassadeur Joseph Weiss et le DG d'Agetur-Togo. Et c'est un peu plus de 16 millions d'Euros, soit 9 milliards FCFA qui seront débloqués par la partie Allemande pour aider à la réalisation du projet. Après la signature, la délégation s'est en suite rendue sur le site de Togo 2000 pour le lancement officielle des travaux.

D'une Longueur de 6,6 kilomètre, cette route est destinée selon le Ministre Fiatuwo SESSENOU à sécuriser les transports de personnes et de marchandises et devra régler le problème de pollution que subissent les populations riveraines. Une façon de contribuer au développement économique

du Togo et à l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Pour le ministre, la réalisation des travaux ont été possible grâce à un don de 16 millions d'euros de la banque allemande de développement (KfW). Il a pour cela rendu un hommage à la République Fédérale d'Allemagne. « Je tiens à rendre un hommage mérité à son excellence l'ambassadeur d'Allemagne et à travers lui son pays, pour les nombreux et précieux appuis qu'ils ne cessent d'apporter à notre pays » a laissé entendre, le ministre SESSENOU. L'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Joseph Weiss, s'est félicité de la qualité de la coopération bilatérale Germano-togolaise et émis le souhait que cette coopération soit plus renforcée pour le bien des deux pays. Il a profité pour encourager une fois de plus le Chef de l'Etat, le gouvernement à poursuivre leurs efforts en faveur du développement au Togo.

De son côté, le Directeur d'Agetur Togo, maitre d'ouvrage délégué a remercié la République Fédérale d'Allemagne pour son soutien. Il a promis que sa structure veillera la bonne réalisation des travaux. « L'Agetur- Togo à qui revient la maitrise d'ouvrage



déléguée du projet aura à cœur d'exercer pleinement sa dynamique et la rigueur des contrôles pour que ce projet remplisse totalement les objectifs financiers, égalité des travaux et le respect des processus et de délais », a rassuré le DG Halaoui

Les travaux sont prévus pour durer 12 mois et

seront exécutés par la société SOGEA-SATOM.

Le gouvernement togolais participe à hauteur de 2 millions d'euros.

Le ministre Fiatuwo pour finir a appelé les populations riveraines à un comportement citoyen afin d'éviter les dégradations précoces des ouvrages.

Etaient également présents à la cérémonie du lancement, le préfet du Golfe, le président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe, le Directeur de CETEF, le DG de Sogea-satom et diverses autres personnalités politiques et administratives.

DJADE Charles

Retour sur l'interview de Gilbert Bawara, sur le récent dialogue politique et la vision du gouvernement au sujet des élections locales (Suite)

Togo pour recueillir leurs points de vue concernant le parachèvement de l'APG. Tous les interlocuteurs ont souligné à cette occasion la nécessité de vider une fois pour de bon les dispositions restantes de cet arrangement politique qui répondait au contexte politique de l'époque et de tourner résolument la page.

C'est dans ce cadre que situaient les récentes concertations qui n'avaient pas pour vocation d'aboutir à des résultats décisifs et définitifs et à priver les députés de leur liberté d'initiative et d'appréciation et donc à lier irrémédiablement les mains à la représentation nationale.

Il s'agissait d'examiner s'il était possible de parvenir à un compromis et à des propositions consensuelles, mais certainement pas à des conclusions et décisions s'imposant à tous.

Sur des questions importantes qui concernent l'avenir du Togo, il est n'est pas surprenant que des divergences apparaissent.

Les concertations ont eu lieu et le gouvernement a joué un rôle d'observateur attentif. J'ai fait le point jeudi dernier en conseil des ministres en listant les positions exprimées par les parties prenantes.

Le gouvernement a décidé de transmettre à l'Assemblée un projet de loi constitutionnel qui transpose ou retranscrit la quintessence des positions exprimées par les parties.

Republicoftogo.com : Dans quel délai le texte sera-t-il transmis au Parlement?

Gilbert Bawara : Ce sera fait très rapidement, dans les jours qui viennent.

Republicoftogo.com : Que vous

inspire la polémique née de la fin des concertations. Échec, pas échec ?

Gilbert Bawara : Le gouvernement ne veut pas se lancer dans un jugement de l'attitude des uns et des autres. Nous estimons que chaque fois qu'il y a des opportunités de dialogue, il faut y aller en œuvrant pour parvenir à un compromis. Bien sûr, sur certains points, il peut y avoir des divergences, des désaccords. C'est ça la démocratie. C'est même la garantie du pluralisme démocratique. Autrement ce serait le règne de la pensée unique et des diktats et la permanence des arrangements informels !

Parler d'échec est impropre.

Nous voulons faire en sorte que les institutions qui sont issues du vote des Togolais jouent pleinement leur

rôle dans un esprit démocratique et républicain. Si on s'enferme dans une logique de solutions ad hoc, extra institutionnelles, cela peut avoir de fâcheuses conséquences sur le plan constitutionnel. L'APG n'avait pas vocation à régenter indéfiniment la vie politique, encore moins à se substituer aux lois et principes qui gouvernent le fonctionnement régulier des institutions. Les réformes nécessaires à l'approfondissement de la démocratie et à la modernisation des institutions restent une œuvre continue, un chantier permanent ! Elles ne s'arrêtent pas aux confins de l'APG.

Quand les Togolais s'expriment à travers les urnes et qu'il en sort une majorité, c'est à elle d'assumer pleinement se



**21 Nov.
8 Déc.
2014**

**12^{ème}
Foire
LOME**

Foire de toutes les opportunités

COMMUNIQUE

La Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques que le Lancement Officiel de la Campagne de Promotion de la **12^{ème} Foire Internationale de Lomé** se tiendra ce **jeudi 03 juillet 2014** sur le site de la Foire « TOGO 2000 » à **15 H 00** à la **salle Africa**.
Vous y êtes tous invités.

CETEF - LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg